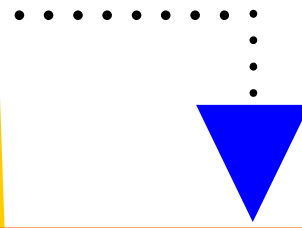


Saint-Pierre



Bulletin Municipal 2004



Quelques espèces à forte valeur
patrimoniale observées à Saint-Pierre



Dossier : La Faune et la Flore de notre commune

Le dossier ci-dessous est un résumé de divers documents :

- Plan d'aménagement forestiers : réalisé par l'ONF datant de 1997
- Diagnostic écologique du PLU
- Etude de Y. Ferrez pour le PNR .

Pour le diagnostic faunistique, la prise en compte de l'ensemble de la biocénose animale étant impossible, l'étude s'est focalisée sur les oiseaux qui constituent un bon modèle qui rend compte à la fois de la structure et de la dynamique de l'écosystème. Nous y découvrirons que la sauvegarde des habitats et des espèces qu'ils abritent est de l'intérêt communautaire.

Milieu physique :

La commune de St Pierre se trouve sur la haute chaîne du Jura. Elle se situe sur le flanc ouest de l'anticlinal Foncine – Saint Laurent.

Les roches en présence sont principalement du jurassique inférieur et supérieur ; une partie de la commune repose quant à elle sur des terrains du crétacé qui forment une butte sur laquelle s'est installée l'agglomération.

Climatologie :

Station météorologique de référence : St Laurent (distance à la forêt : 5 km).

Température moyenne annuelle : 7,3° avec des risques importants de gelées tardives surtout dans les combes. Environ 150 jours de gel par an.

Précipitations moyennes annuelles : 1700 mm sur 160 jours bien répartis dans l'année. Enneigement possible de novembre à avril.

Particularités locales : Vent du Sud-Ouest doux et humide et bise du Nord-Est. froide et sèche, parfois très violente.

LES FORÊTS

Ce sont des groupements arborescents fermés. Ils sont très bien représentés sur le territoire communal et présentent une grande homogénéité.

Origine : Depuis un temps immémorial et jusqu'à la révolution, cette forêt faisait partie de la terre abbatiale du Grandvaux. Elle fut confisquée à l'époque révolutionnaire et partagée entre différentes communes (La Chaumusse, Fort du Plasne, Grande Rivière, Saint Laurent et Saint Pierre).

La forêt est située entre 880 et 1130 m d'altitude.

Répartition des essences forestières

Essences	% de la surface boisée	% volume
Sapin	44	46
Epicéa	30	30,5
Hêtre	24,5	22
Erable	1	1
Autres feuillus	0,5	0,5

Surface de la forêt:

476,97 ha lors du dernier aménagement forestier.

Accidents météorologiques ayant marqué la forêt :

Coups de bise : ouragan du 15 janvier 1946, tempête le 25 avril 1972 ainsi que le chablis de l'automne 1989 et du printemps 1990.

Les tempêtes des 26 et 28 décembre 1999 ont fortement touché la forêt.

Sécheresse et canicule de l'été 2003 : les premières conséquences sont une accentuation du dépérissement des vieux sapins ainsi qu'une prolifération des scolytes (bostryches) sur l'épicéa.

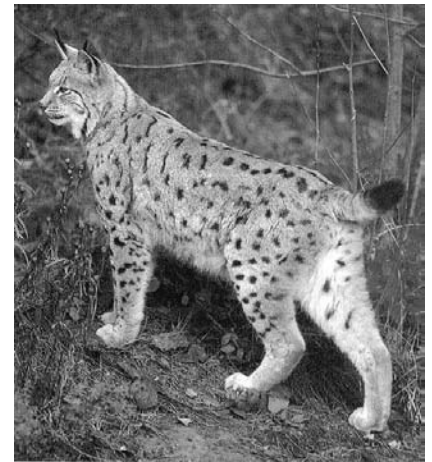
Relevé des espèces animales remarquables :

- Le **grand tétras**

en voie de disparition et la **Gélinotte des bois**

- le **lynx**

existe sur la région et des traces ont été trouvées au lieu-dit "sur les Grays" La présence de cet animal prouve l'existence d'une richesse en proie suffisante et indique une bonne qualité des milieux naturels ainsi qu'une relative tranquillité.



Autres espèces présentes dans la forêt

Dans les milieux forestiers, une vingtaine d'espèces d'oiseaux se reproduisent : **pic noir, roitelet triple bandeau, mésange noire, casse-noix moucheté.**

Le **renard roux.**

Le **chevreuil** dont la population en pleine extension commence à mettre en péril l'avenir de la forêt de part ses

HÊTRAIE-SAPINIÈRE

La strate arborescente est dominée par le **sapin blanc** et le **hêtre**, accompagnés par l'**épicéa commun**, souvent très favorisé par l'homme. On rencontre également l'**érable sycomore** et le **sorbier oiseleur**.

La strate arbustive est très développée. On y retrouve les jeunes sujets des espèces arborescentes, accompagnés du **bois-joli**, du **groseillier des Alpes**, du **chèvrefeuille noir**, du **noisetier**...

La strate herbacée est dense et riche en espèces. On note l'abondance de 2 graminées : la **fétuque des bois** et l'**hordélyme d'Europe**. Les modifications de climat liées à l'altitude se traduisent par l'apparition d'espèces des forêts de résineux : **myrtille, moehringie mousse** et **chèvrefeuille**

PLANTATIONS D'ÉPICÉAS

Dans la combe de Trémontagne, on observe de nombreuses plantations d'épicéas d'un peu tous les âges, ces plantations remplaçant des prairies maigres ou

FORMATIONS LIGNEUSES SEMI-OUVERTES

Les haies sont par endroits encore relativement bien représentées. Ailleurs, elles sont, par contre, totalement absentes. Elles forment en de rares lieux de belles structures en réseau comme à la "Fontaine de la Borne" et au nord du "Coin d'aval".

Elles sont formées :

- **d'arbres**, principalement du *frêne commun*, accompagné du *hêtre*, de l'*érable sycomore*, de l'*épicéa commun*...
- **d'arbustes divers** : *cornouiller sanguin*, *prunellier épineux*, *chèvrefeuille à balais*, *rosier des chiens*, *noisetiers*...
- **et d'une strate herbacée**.

Les zones du communal, constituées d'une mosaïque de pelouses, bosquets, buissons sont des milieux présentant un intérêt pour la nidification des oiseaux. La richesse ornithologique est bonne avec une vingtaine d'espèces de milieux semi ouverts, comme le *verdier d'Europe*, le *pipit des arbres*, et de milieux buissonnants : *fauvette grisette*, voir même des espèces à caractère plus forestier comme le *rouge gorge*, la *grive draine*...

Ces milieux sont aussi d'une grande r i c h e s s e entomologique, notamment en



GROUPEMENTS DE PELOUSES ET LES FRUITACÉES ASSOCIÉES

Les pâturages les plus maigres situés sur les sols superficiels des zones de pré-bois (le Grand Buisson, la Dévia, le Sangle, en Demourey) correspondent à un groupement de pelouses oligotrophe mésophile à méso xérophile, montagnard. L'aspect de la pelouse est surtout déterminé par la présence de nombreuses espèces fleuries comme le *trèfle des montagnes*, la *carline acaule*... Au début du printemps, les pâturages sont égayés par l'abondante floraison d'espèces vernales comme la *renoncule des montagnes*, la *gentiane printanière* ou le *crocus du printemps*.

Nous pouvons noter la présence de la rare *violette rupestre*.

Ces pelouses sont des groupements végétaux peu répandus et en voie de disparition, elles renferment des espèces communes à rares et possèdent une très bonne qualité écologique. Elles apportent de plus une quantité

importante de nectar à de nombreux insectes floricoles, parmi lesquels un papillon de jour protégé : l'*apollon*, présent sur le site.

Sur de petites buttes, comme par exemple celles des fourmilières (le Grand Buisson, les Bouvets d'Amont) se développe un groupement différent, dominé par le *thym pouliot*. Ce groupement est assez rare à l'échelle du Jura et ne se rencontre qu'aux étages montagnards et subalpins.

Lorsque le pâturage n'est plus suffisant, le milieu évolue spontanément vers la forêt en passant par un stade de fruticée. La pression de pâturage est actuellement très faible et ne suffit pas à enrayer la progression des ligneux (le Sangle, la Dévia). On trouve d'ailleurs plusieurs strates de recolonisation spontanée des pelouses, depuis les pré

PELOUSES SUR LAPIAZ ET DALLES CALCAIRES

Dans les anfractuosités des rochers et lapiaz, on peut observer des groupements riches en petites fougères, parmi lesquelles : la *rue des murailles*, la *capillaire rouge*...

Des dalles calcaires affleurent par endroits dans les pelouses (la Dévia, le grand buisson) et abritent des groupements de pelouse montagnarde écorchée dominée par les *orphins* et le *pâturin des Alpes*. On y observe également la *minuartie du printemps*, l'*arabette hirsute*, *ciboulette sauvage*...

Sur les sols les plus superficiels, très riches en cailloux (lapiaz au dessus du terrain de football) se développe une autre association végétale, qui semble constituer l'habitat

PELOUSES ACIDOPHILES

Sur le fond de la combe occupée par le terrain de foot, sur un sol acidifié ; ainsi que dans une petite clairière forestière, dans la combe de Trémontagne, on rencontre ce type de pelouse. Il est dominé par la *fétuque noircissante* et le *pâturin des Alpes*, accompagnés par d'autres espèces. Ce groupement est rare dans le massif du Jura et n'est représenté que ponctuellement sur le massif du Grandvaux, il mérite d'être sauvegardé.

PRAIRIES

Elles forment la majeure partie des milieux naturels de la partie ouest de la commune. Elles ne sont pas, pour la plupart, associées à des haies : ce qui les rendent peu attractives pour les oiseaux. De nombreuses espèces ont besoin de l'abri des buissons et des haies pour y cacher leur nid ainsi que des milieux ouverts à côté pour y chercher leur nourriture. Les prairies hébergent un peu moins d'une dizaine d'espèces d'oiseaux nicheurs, comme l'*alouette des champs*, le *tarier des prés* et la *bergeronnette grise* et d'autres espèces comme l'*alouette lulu*, le *verdier*... qui ont besoin de la présence d'arbustes.

La *buse variable*, le *héron cendré*, le *milan royal* et le *faucon crécerelle* viennent chasser dans ces zones ouvertes.

- Prairies semi-naturelles
- Prairies mésophiles

COMPLEXES DE GROUPEMENT HUMIDES HORS TOURBIÈRES

Lac du Ratay

Les groupements aquatiques présents dans l'eau du lac sont remarquables, présence du *rubanier rameux*, de la *grande urticulaire*, du *nénuphar blanc* et des *nénuphars nains* et le *nénuphar du Jura* (protégés intégralement au niveau régional).

Les marais des Perrières

Au sud du lieu dit "les Perrières" se trouve une autre zone humide, constituée de groupements de bas-marais alcalins entourés de prairies humides et comportant quelques *saules arbustifs*.

LES TOURBIÈRES

Ces milieux renferment une flore riche et très particulière. De plus, ils constituent d'importants réservoirs hydriques et ont un rôle régulateur dans la circulation complexe des eaux superficielles et souterraines de la région. Ils constituent également de véritables musées de notre environnement car ils sont particulièrement favorables à la conservation de la matière organique : pollens, spores, restes d'insectes... dont l'étude est précieuse pour comprendre les variations de la faune et la flore.

La tourbière du lac du Ratay et de "sur les Grays"

Située au cœur du Grandvaux, entité géographique recelant de nombreux milieux humides, ces tourbières abritent un impressionnant cortège de plantes inféodées à cet environnement original : pas moins de 103 espèces y ont été recensées, alors que la moyenne départementale, pour ce type de milieu n'est que de 60 ! On y dénombre pas moins de 6 espèces rares, protégées au niveau national : *oeillet superbe*, *andromède à feuilles de polium*, *pirole à feuilles rondes*, *rossolis à feuilles rondes* et *laîche des bourbiers*.

La tourbière de la combe de Saint Pierre

Cette zone humide abrite la plupart des milieux tourbeux typiques du Jura. On y dénombre pas moins de 70 espèces de végétaux dont 5 sont protégés : *laîche des bourbiers*, *rossolis à feuilles rondes*, *le troscart des marais*, *la pédiculaire des bois* et *la prêle panachée*.

Deux espèces se reproduisent dans la **tourbière près de de la RN 78**, le *pipit farlouse* et le *tarier des prés*. Cette dernière espèce présente un fort intérêt patrimonial. Ses effectifs nicheurs sont en diminution probable en France de 20 à 50 % depuis les années 70.

Cette tourbière héberge également une population de libellules : la *leucorrhine douteuse* qui est une espèce peu fréquente en Franche Comté.

Dans un **petit marais, au nord de la "Croix de Pierre"** nichent : la *pie grièche écorcheur*, oiseau peu répandu, en forte régression en Europe et en France ainsi que le *tarier des prés*, espèce peu commune.

La commune de Saint Pierre possède un certain nombre de contraintes d'ordre réglementaire. Elle comporte 3 ZNIEFF de type 1 et 2 zones Natura 2000.

ZNIEFF de type 1 :

- **Les combles de l'église de St Pierre** abritent une colonie importante (20 à 30 individus) d'une espèce de chauve-souris : *l'oreillard roux* qui se reproduit sur le site. Ces chauve souris sont vulnérables de juin à août.
- **Les tourbières des Combes** d'une superficie de 10,7 ha, située à cheval sur les communes de St Pierre et de St Laurent.
- **Le lac du Ratay, sur les Grays et les Cotalets** : Les raisons de protection de ces sites ont été citées précédemment mais on peut rajouter qu'au point de vue faunistique, une grande quantité d'espèces entomologiques rares sont présentes parmi lesquelles un petit papillon de nuit : *Zeiraphera ratzeburgiana*.

Zone natura 2000 :

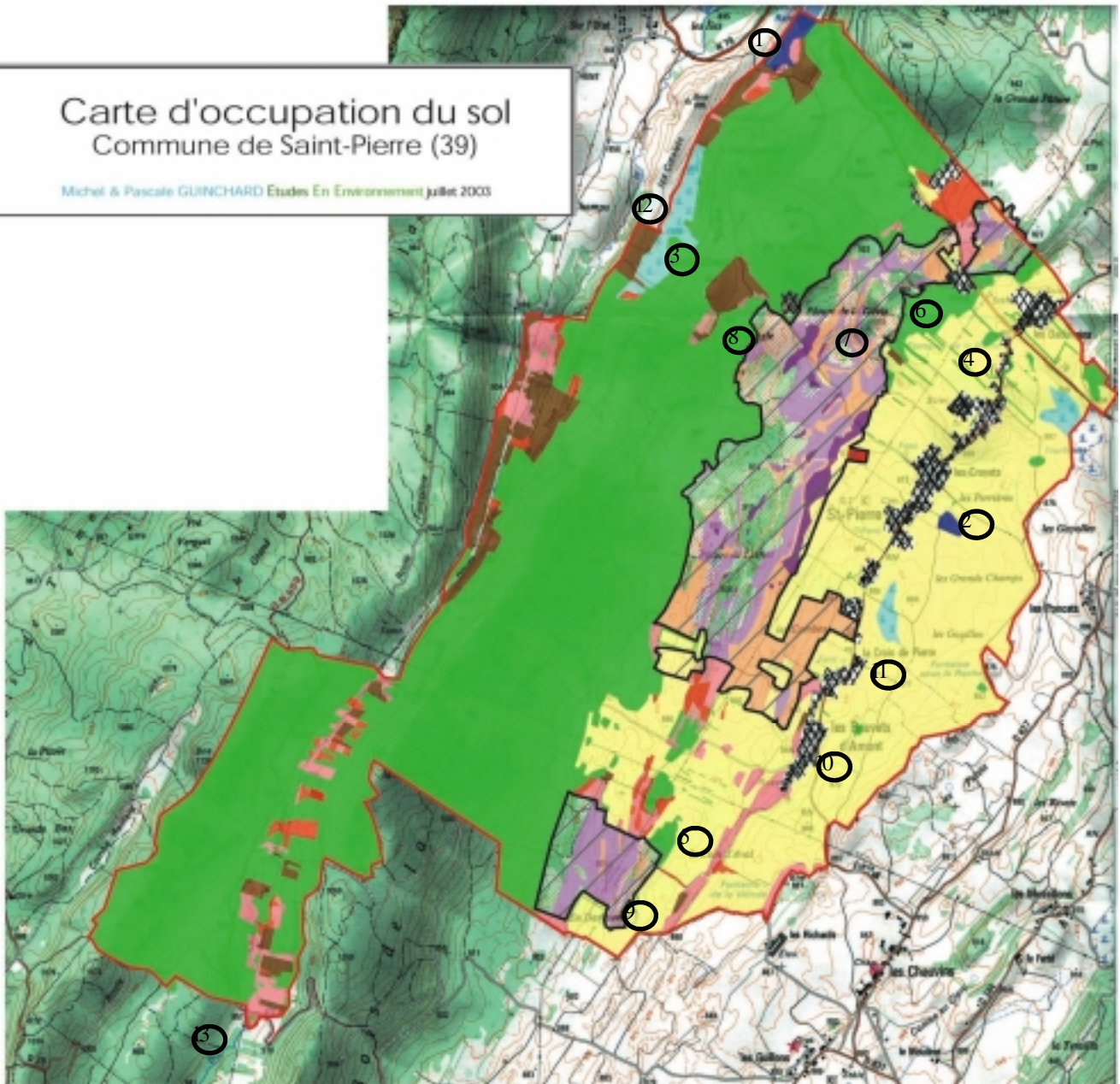
- du **Grandvaux**. Cette vaste étendue déprimée et marquée par l'érosion et les accumulations glaciaires, comprend un remarquable ensemble de milieux humides : 6 zones (lacs, tourbières et prairies humides) auxquelles se juxtaposent pelouses et prairies montagnardes (2/3 de la surface) qui ont un intérêt indéniable. Ce sont de plus des sites à orchidées remarquables.
- du **Nanchez**, qui se trouve en limite de la commune, mais qui est concernée puisque le ruisseau prend sa source dans la combe de Trémontagne. Ce site est localisé dans une combe marneuse comportant trois petites tourbières, parmi lesquelles celle de Prénovel de Bise.

LEXIQUE

Acidophile	se dit d'une plante ou d'un groupement de plantes se développant bien sur les sols acides.
Biocénose	association végétale et animale équilibrée.
Bostryche	insecte coléoptère qui attaque le bois de certains arbres
Ecosystème	ensemble des êtres vivants et des éléments non-vivants aux nombreuses interactions, d'un milieu naturel (forêt, lac, champ...)
Entomologie	partie de la zoologie qui traite les arthropodes et spécialement les insectes.
Hydrique	qui concerne l'eau
Lapiaz	ciselure superficielle due au ruissellement dans les roches calcaires
Mésophile	se dit d'une plante ou d'un groupement de plantes croissant de préférence sur un substrat présentant des caractères peu accusés, en particulier ni trop sec ni trop humide.
Mésoxérophile	se dit d'une plante croissant de préférence dans des sites secs.
Oligotrophe	qui possède une faible teneur en éléments nutritifs assimilables par la végétation (eau ou sol oligotrophe), qui croissent sur des sols désaturés ou dans des eaux très pauvres en éléments minéraux.
PLU	Plan Local d'Urbanisme.
PNR	Parc Naturel Régional.
Strate	niveau atteint par le feuillage des végétaux.
Vernale	qui se rapporte au printemps
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique.

Carte d'occupation du sol Commune de Saint-Pierre (39)

Michel & Pascale GUINCHARD Etudes En Environnement juillet 2003



Légende

	limites communales		pré-bois et fruticées
	secteurs urbanisés, places à bois...		pâturage abandonné ou peu pâturé très embuissonné, mésophile à mésoxérophile
	secteur de prés-bois étudiés par Y. Ferrez pour le PNR		pâturage embuissonné sur lapiaz
	pâturage peu boisé sur lapiaz		pâturage très boisé ou bois plus ou moins pâturé
	pelouse ; pâturage oligotrophe mésophile à mésoxérophile pâturé extensivement		forêt : la hêtraie-sapinière
	pré oligotrophe acidophile		plantations de résineux
	pré mésotrophe à oligotrophe et prairie d'altitude		haies
	pré mésotrophe pâturé semi-intensivement		bosquets
	pré eutrophe pâturé semi-intensivement à intensivement ou fauché		complexes de zones humides
			tourbières

Légende des lieux cités :

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| 1 - Lac du Ratay | 7 - La Dévia |
| 2 - Marais des Perrières | 8 - Le Sangle |
| 3 - Sur les Grays | 9 - En Demourey |
| 4 - La Fontaine de la Borne | 10 - Les Bouvets d'Amont |
| 5 - Le Coin d'Aval | 11 - La Croix de Pierre |
| | 12 - Les Cotalets |